

Faune de montagne en hiver Obstacles et dérangements

Le 08 août 2009 a été organisée par le conseil municipal une réunion consacrée aux dérangements de la faune en hiver.

De nombreux utilisateurs de la montagne (mairie, SEM, accompagnateurs, guides, moniteurs, vététistes, représentants de la fédération de chasse, armée, UCPA, agents de l'ONCFS et de l'ONF) y ont été conviés

Certaines espèces animales comme celle du tétras-lyre sont en effet très sensibles au dérangement hivernal. Les oiseaux de montagne et tout particulièrement le tétras-lyre sont très exposés à la présence de nombreux câbles, invisibles à leurs yeux et donc mortels!

Cet oiseau menacé vit toute l'année dans la zone supérieure de la forêt subalpine, là où l'on trouve sapins, arolles et mélèzes épars, au contact des landes et pelouses.



Photo (T. Dacko) : le lagopède alpin malgré son mimétisme et son adaptation à l'altitude est aussi victime du dérangement, des câbles et de la présence de troupeaux aux plus hautes altitudes comme c'est parfois le cas en fin d'été sur le Galibier (Vanoise, octobre 2009) !

C'est dans ces secteurs que se concentre la majorité des installations de remontées mécaniques, et où l'on rencontre les adeptes du ski et du snowboard pratiqués en dehors des pistes balisées. La raquette à neige, la randonnée à skis et

le survol en ULM qui sont des activités souvent pratiquées en dehors du domaine skiable peuvent aussi avoir des conséquences dramatiques sur les comportements et les effectifs des populations de téttras.

L'exploitation forestière, le surpâturage ou des prélèvements inappropriés (chasse) peuvent aussi être, localement, des causes du déclin de cette espèce.

Sur le secteur du Crey du Quart (Valloire-Valmeinier), on constate une diminution significative de l'espèce et un déplacement de la population du tétras vers le fond de la Neuvachette (Aiguille Noire), secteur plus tranquille mais moins favorable à sa survie en hiver !

Pour limiter le dérangement et préserver la tranquillité de cet oiseau, la création de trois zones pour l'instant partiellement en zone dite « refuge » ou de « tranquillité » ont été créées.

Ces trois zones, indiquées sur le plan des pistes, sont les suivantes :

- Versant sud de la Sétaz sous le sommet du 2eme et 3eme tronçon coté Verneys.
- Sous le restaurant de la Brive et le télésiège de Montissot
- Combe de Rochebine, départ Arméra en direction de Mollartot

Aucune signalétique n'a été installée cette année. Dans les prochains mois, une réflexion concertée pour une mise en place d'une signalétique adaptée aux zones concernées est envisagée.

L'exemple des Karellis

Dans le cadre de la construction d'un télésiège et d'une retenue d'altitude, la régie a décidé de protéger la zone d'hivernage du tétras-lyre en créant une haie végétale de résineux, doublée par un filet de protection le temps que la végétation soit suffisamment dense pour

être efficace. Des panneaux pour le grand public complètent le dispositif. Une convention annuelle établie entre l'ONF, la commune et la régie.



Photo (T. Dacko) : en plein hiver, ce chamois est à la recherche d'une maigre nourriture, ici des sorbes, baies des sorbiers (Valloire, février 2010).

Les tétras peuvent tout à fait coexister au voisinage de l'homme dès le moment où le dérangement disparaît (ou dès le moment où l'homme n'est plus perçu comme un agent perturbateur majeur). De telles zones servent systématiquement de refuges à d'autres espèces animales, moins menacées que les tétras, mais qui pâtissent également du dérangement humain comme le chamois, le chevreuil, le cerf, le lièvre variable, la perdrix bartavelle, le lagopède alpin...

L'exemple du chamois

Où est passé une partie de la population de chamois de la réserve fédérale de la Sétaz ?

250 chamois ont été comptés en 2005 et seulement 150 en 2009 ! Par contre, sur le versant Ouest des Aiguilles d'Arves (versant St Jean d'Arves), seulement 250 chamois ont été comptés en 2005, mais environ 450 en 2009 !

Le dérangement hivernal mais aussi l'exploitation intensive de certains alpages (surpâturage) par les troupeaux transhumants peuvent être une des raisons parmi d'autres de la baisse voire du déplacement d'une partie de la population de chamois sur ce secteur de la Sétaz !



Photo (T. Dacko) : cette harde de chevreuils poussée par deux chiens de promeneurs a dû remonter à vive allure sur plus de 200 m de dénivellée pour retrouver un peu de tranquillité !

Les chiens non tenus en laisse ou divagants sont un facteur aggravant de la mortalité en hiver (stress et prédation) surtout pour une espèce comme le chevreuil (Valloire, Bonnenuit, 13 mars 2010).

L'hiver 2009-10 a été encourageant, avec semble-t-il une prise de conscience réelle de la part de nombreux utilisateurs de la montagne.

La Mairie et la SEM ont un rôle essentiel à tenir dans la réalisation de ce projet de protection et de mise en valeur de ces sites sensibles.

Cette volonté commune de limiter le dérangement dans certaines zones sensibles sur la commune de Valloire et ainsi protéger certaines espèces ne doit pas s'arrêter là et ne doit pas se cantonner à l'hiver !

La commune de Valloire, de part sa position géographique, son relief et son climat abrite **des milieux naturels diversifiés et riches en espèces animales et végétales.**

Il ne suffit pas de les contempler, il faut aussi apprendre à les **connaître** pour mieux les **protéger** ! Sans compter que ce patrimoine naturel sera sûrement un **atout économique majeur** pour la pérennité des Stations Villages de montagne dans un très proche avenir !

Thierry DACKO

Accompagnateur en Montagne

Photographe www.thierrydacko.com

René PASCAL

Moniteur de ski

Président de l'ACCA

